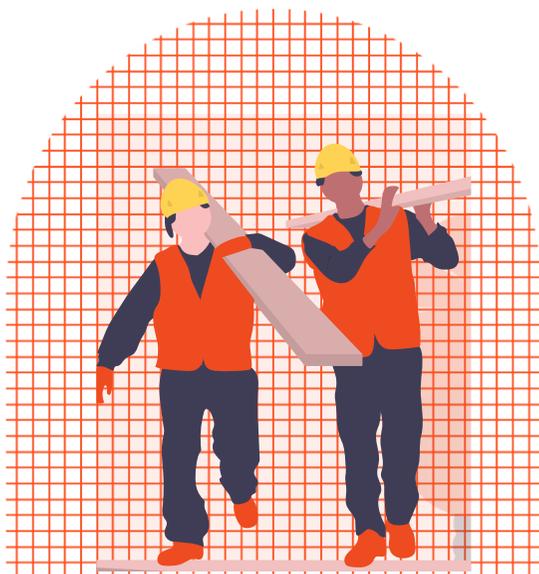


ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LES TRAVAUX PUBLICS OCCITANIE



ÉDITION DÉCEMBRE 2024

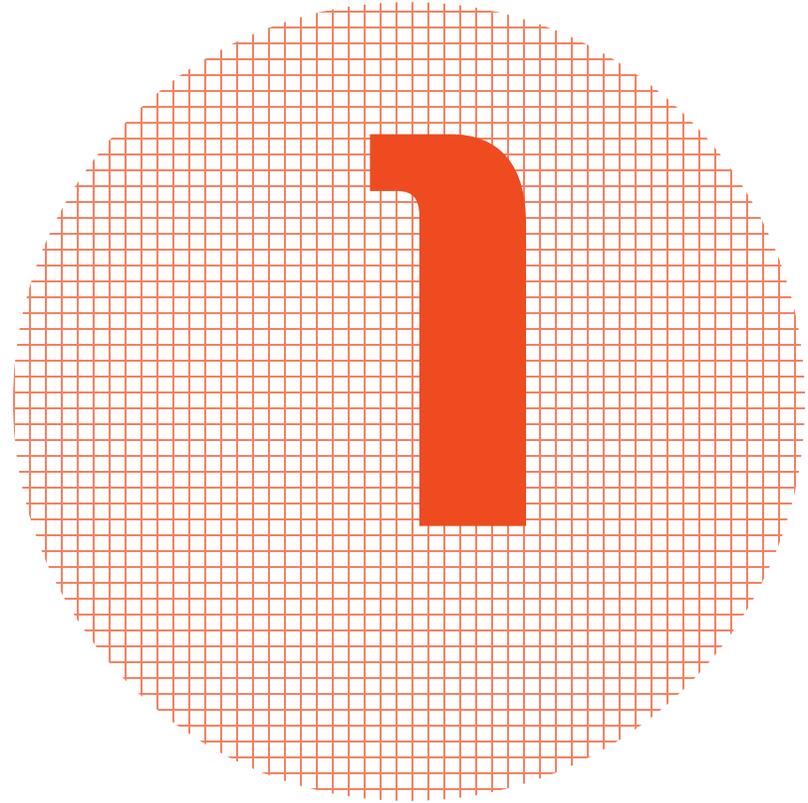


SOMMAIRE

1 L'EMPLOI EN RÉGION

2 LA FORMATION EN RÉGION

L'EMPLOI EN RÉGION



2 309

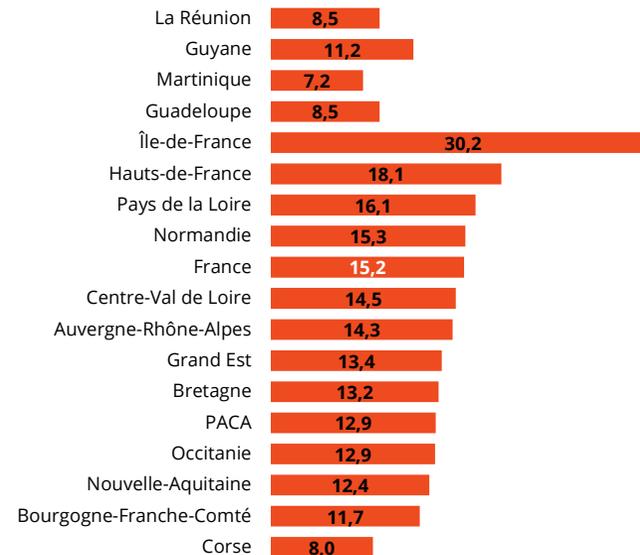
établissements employant
au moins un salarié à fin
2023

29 769

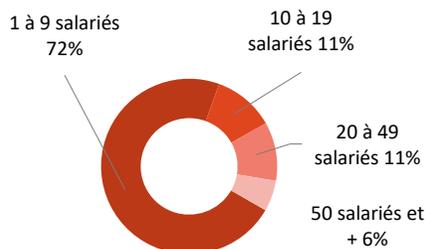
salariés

Concentration du tissu économique Travaux Publics sur quelques domaines d'activité

NOMBRE MOYEN DE SALARIÉ PAR ÉTABLISSEMENT TRAVAUX PUBLICS

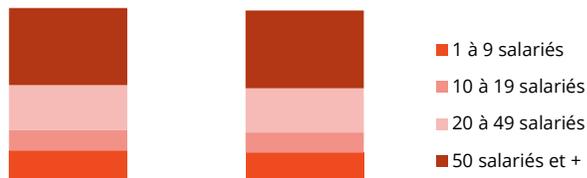


RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ PAR TAILLE D'EFFECTIF SALARIÉ DANS LES TRAVAUX PUBLICS



Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2023 - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LES TRAVAUX PUBLICS



2022

2023

Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

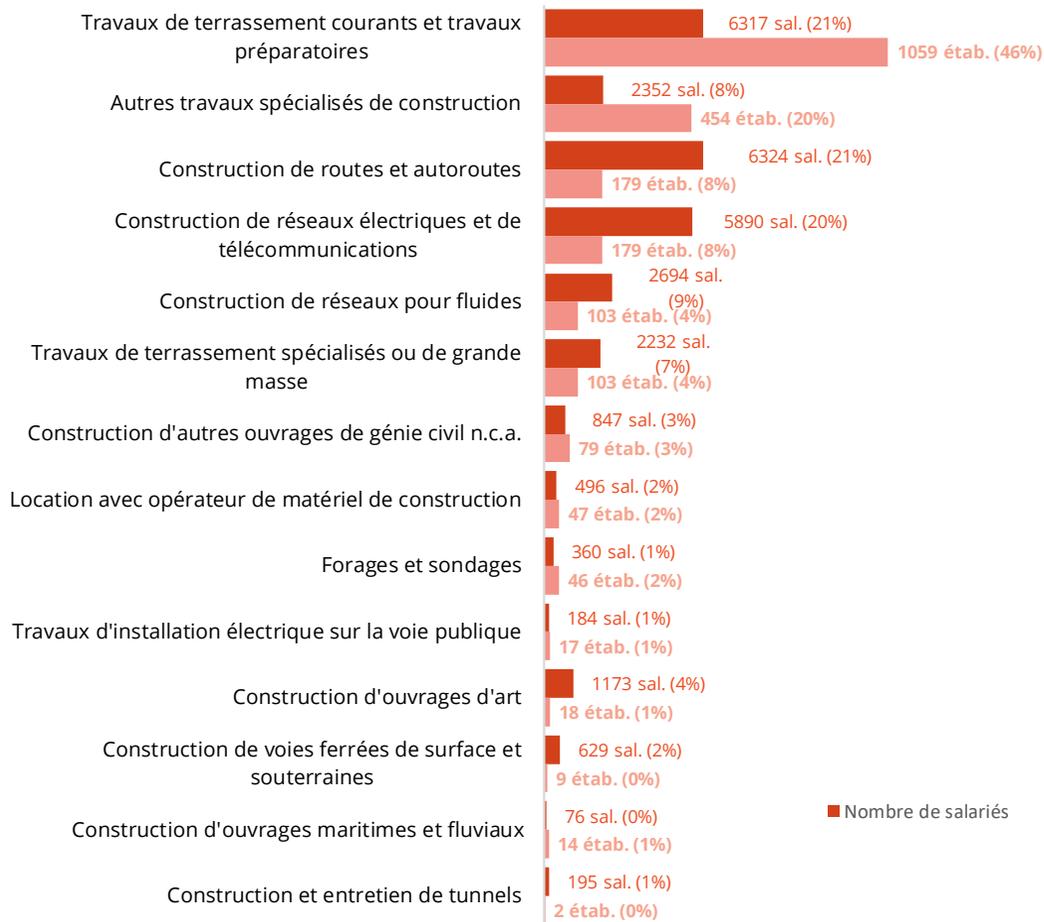
Unité : nombre de salariés par établissement employant au moins 1 salarié - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2023, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2023, même s'ils n'ont plus de salarié au 31 décembre 2023.

Deux tiers de l'emploi sur 3 secteurs d'activités

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DES TRAVAUX PUBLICS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2023



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

Répartition selon l'activité principale de l'entreprise définie par son code APE

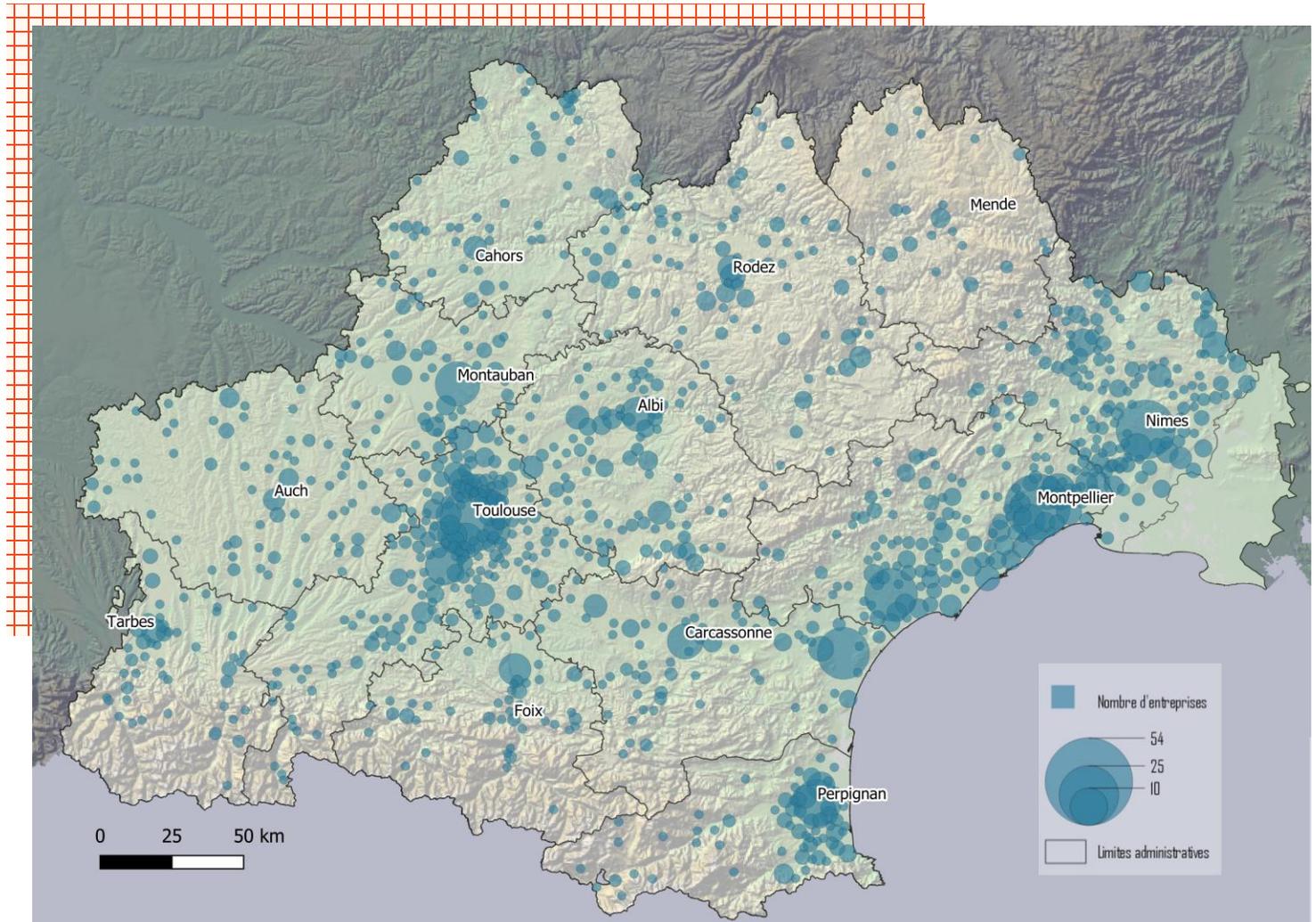
Polarisation du tissu économique autour des centres urbains



Nombre d'établissements employant au moins un salarié de Travaux Publics à fin 2023

Top 3 des communes pour le nombre d'employeurs des Travaux publics :

- Montpellier (2,3%)
- Toulouse (2,3%)
- Nîmes (1,9%)



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitements Réseau des CERC

29 769
salariés

3 712
intérimaires

39 796
demandeurs d'emploi

(totalité du secteur Construction)



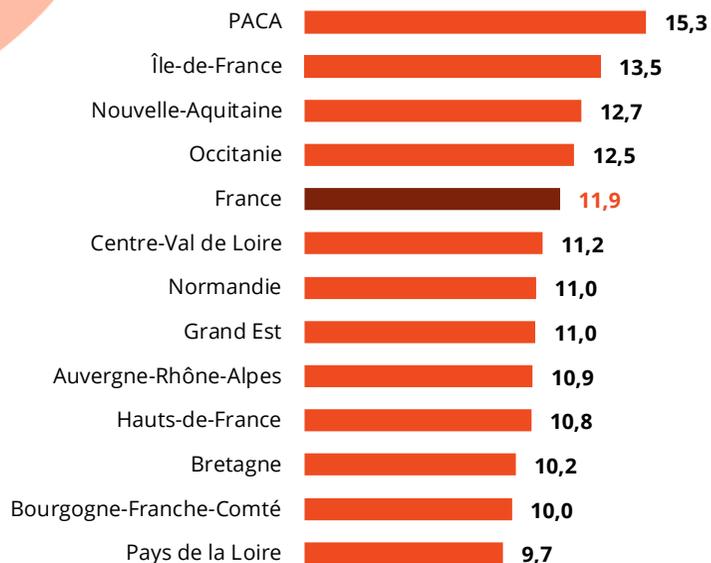
RESSOURCES DANS LES TRAVAUX PUBLICS



Unité : nombre de postes salariés 2023, d'intérimaires en ETP 2023, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2023 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Mobilisation des ressources : salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant des Travaux Publics implantés dans la région au 31/12/2023, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements de Travaux Publics de la région au cours de l'année 2023.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2023 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

51% salariés

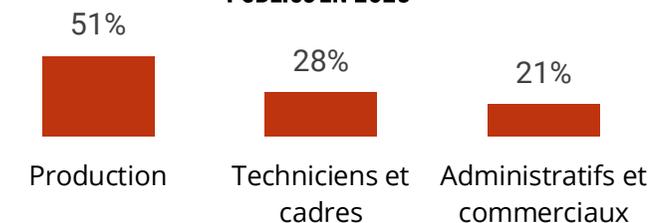
Techniciens et cadres

28% salariés

Administratifs et commerciaux

21% salariés

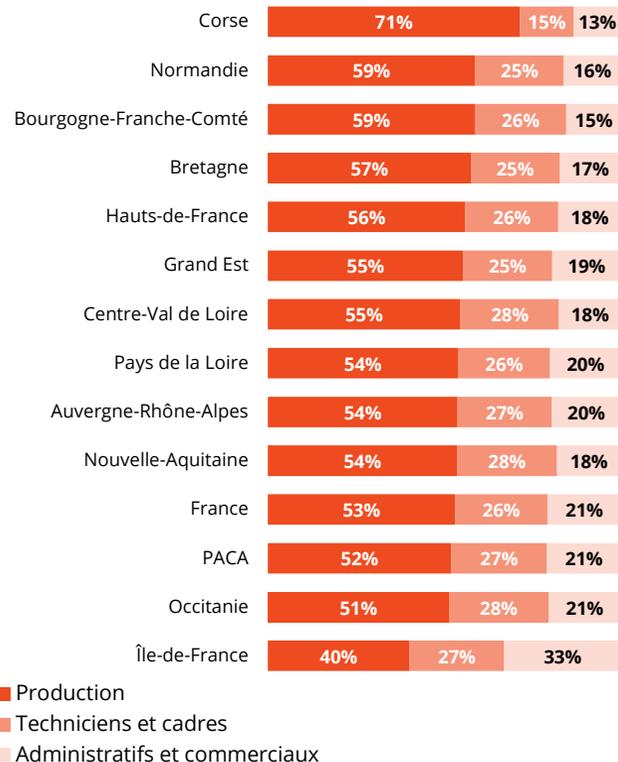
EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Concentration de l'effectif salariés dans quelques métiers

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DES TRAVAUX PUBLICS PAR RÉGION EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Travaux Publics quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier commercial / administratif

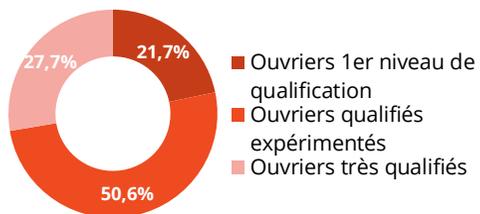
* Y compris apprentis



78%

d'ouvriers qualifiés expérimentés ou très qualifiés

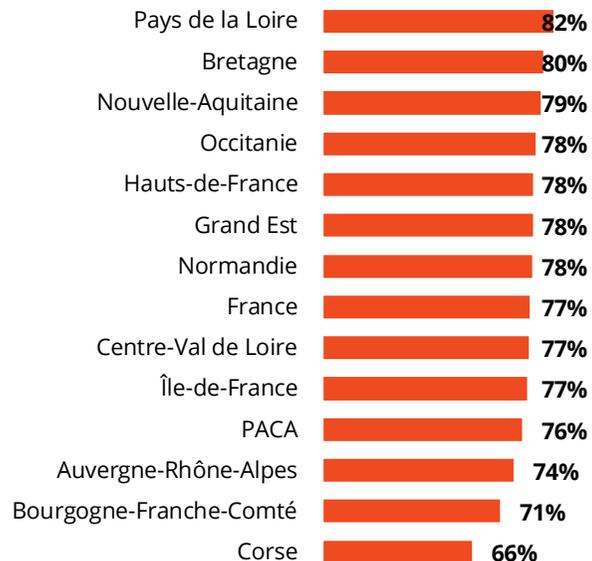
RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2023



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Disparité du niveau de qualification selon les métiers

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

Peu qualifié : coefficient convention collective 100-110
Qualifié : coefficient convention collective 125-140
Très qualifié : coefficient convention collective 165-180

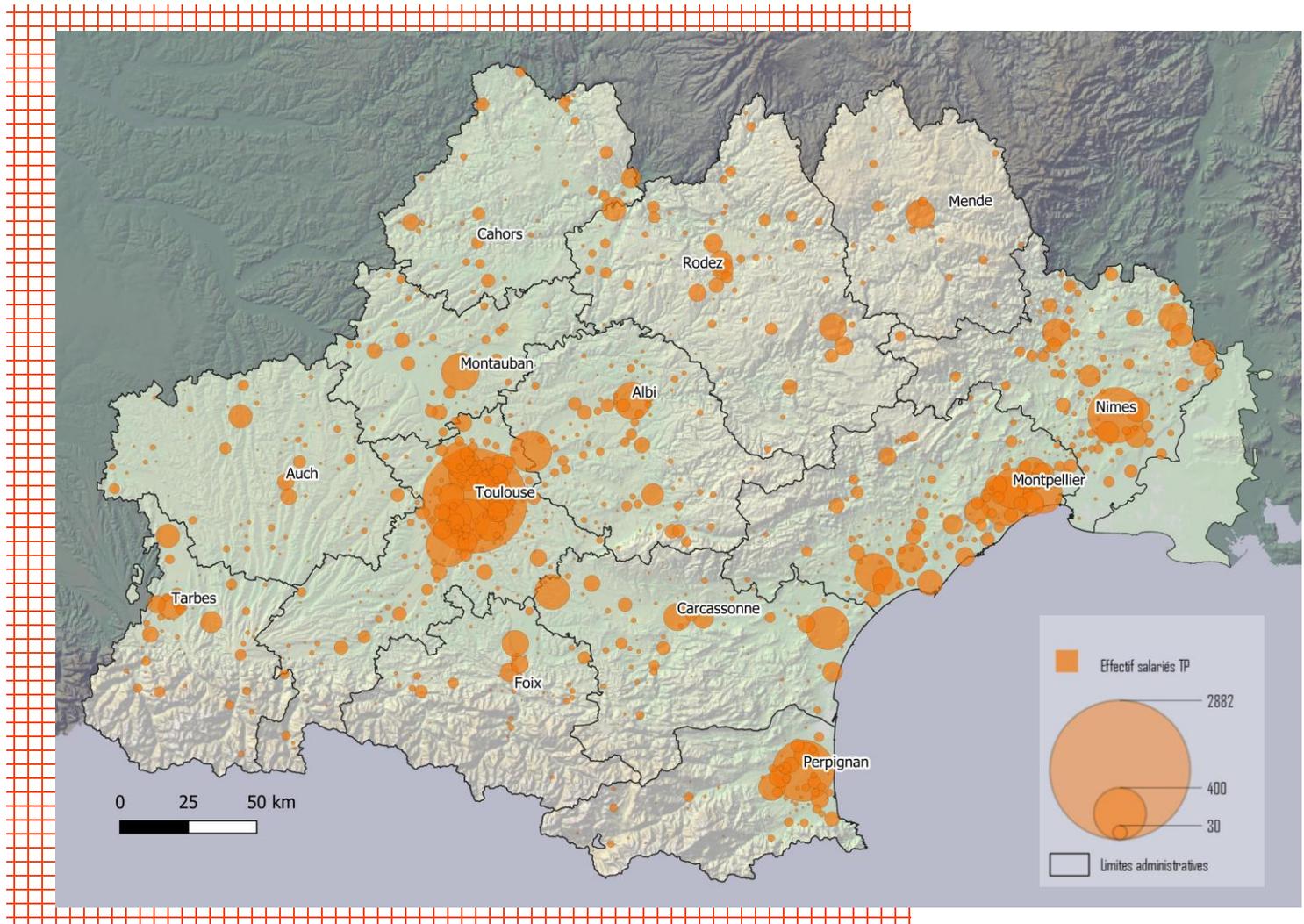
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires



Nombre de salariés des Travaux Publics en 2023

Top des communes pour le nombre de salariés des Travaux publics :

- Toulouse (10%)
- Perpignan, Nîmes (3%)
- Montpellier (2%)



Source : ACOSS-URSSAF 2023 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

Evolution 2019-2023

-2,5%
ouvriers

+5,7%
ETAM

+19,8%
Cadres (IAC)

Evolutions très différenciées de l'emploi selon le statut

EVOLUTION DES SALARIÉS TRAVAUX PUBLICS SELON LE STATUT

	2023	Evol. 2023/2019	
Ouvriers	15 361	-2,5%	▼
ETAM	9 524	+5,7%	▲
Cadres (IAC)	5 136	+19,8%	▲
Ensemble	30 065	+3,5%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2019 et 2023 - Traitements Réseau des CERC

Les différences d'effectifs du tableau ci-dessus avec ceux présentés en page 7 correspondent à des sources de données différentes. Les données ACOSS-URSSAF (page 7) ne permettent pas de préciser les effectifs des salariés selon leur statut.

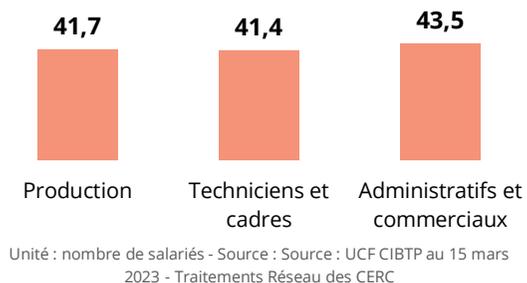
Age moyen des salariés en 2023

41,7 ans
production

41,4 ans
techniciens et cadres

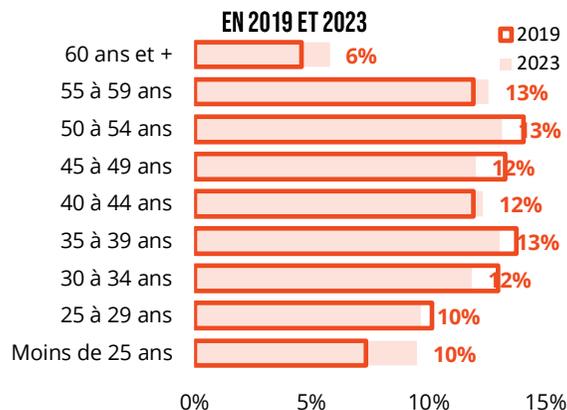
43,5 ans
administratifs et commerciaux

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DES TRAVAUX PUBLICS

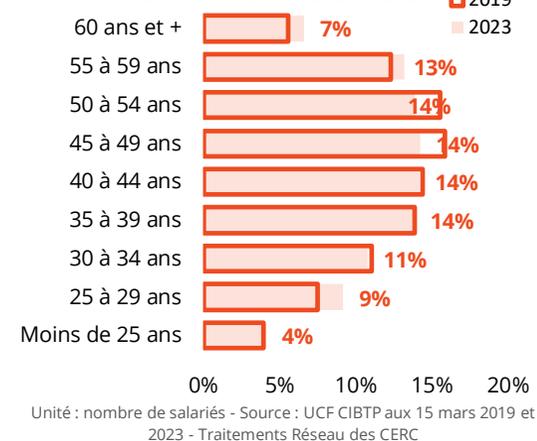


Nette modification de la pyramide des âges des salariés

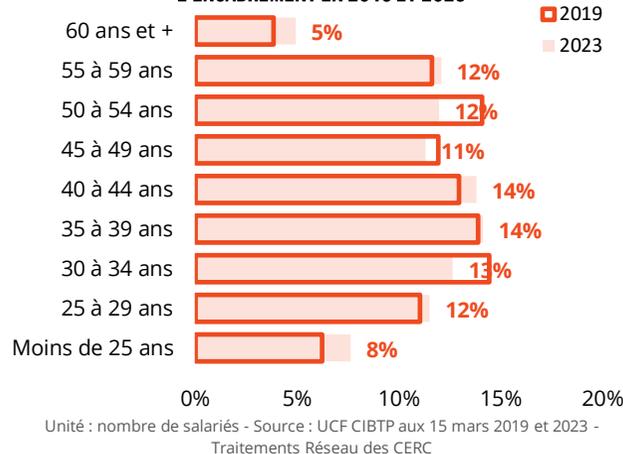
PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2019 ET 2023



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2019 ET 2023



Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Travaux Publics quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier commercial/administratif

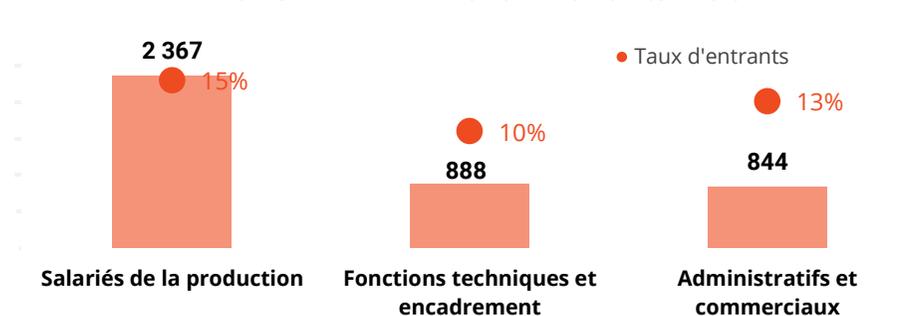
* Y compris apprentis

Taux d'entrants 2023



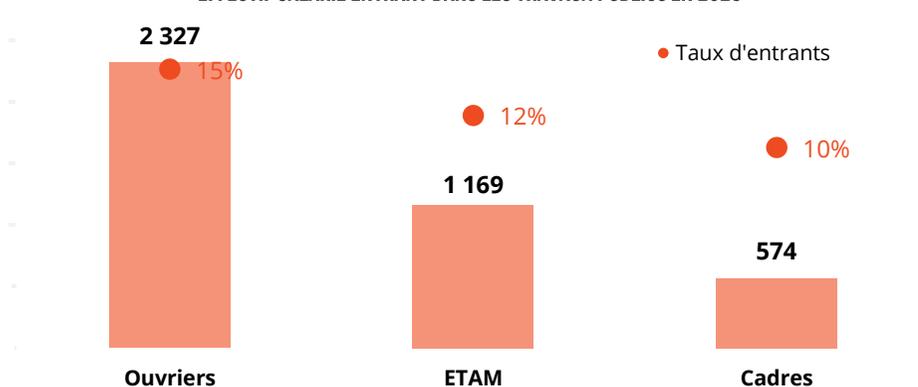
Des taux d'entrants disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux d'entrants 2023 = nombre de salariés* entrés en 2023 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2023

* Hors apprentis

Taux de CDI des premiers entrants 2023

82%

Production

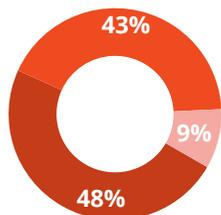
92%

Techniciens et cadres

92%

Administratifs et commerciaux

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023 SELON LEUR QUALIFICATION

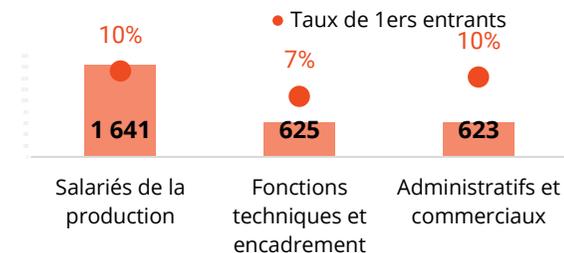


- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés

Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

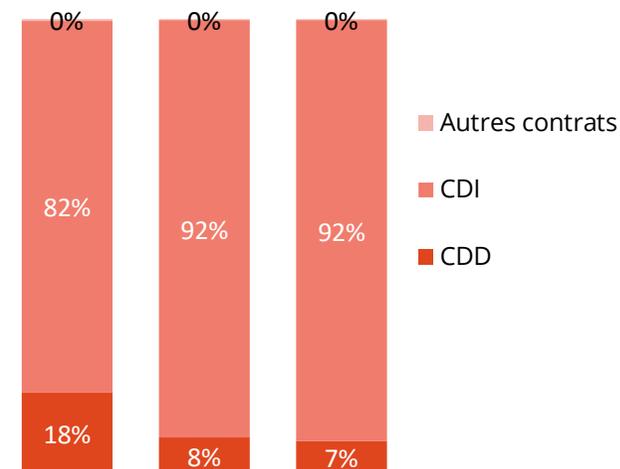
Zoom sur les premiers entrants dans les Travaux Publics en 2023

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023 SELON LE CONTRAT



Salariés de la production Fonctions techniques et encadrement Administratifs et commerciaux

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

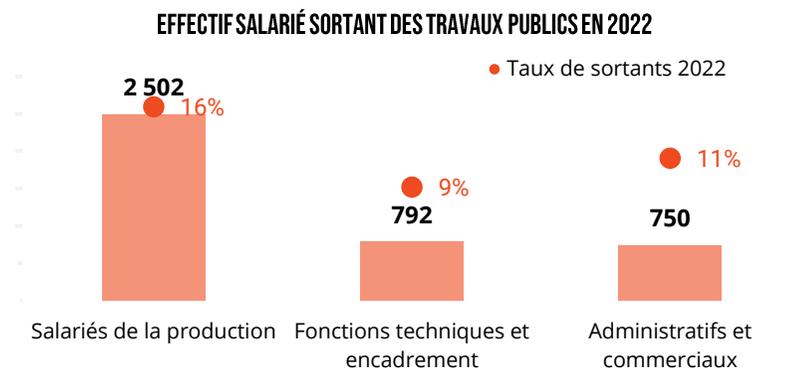
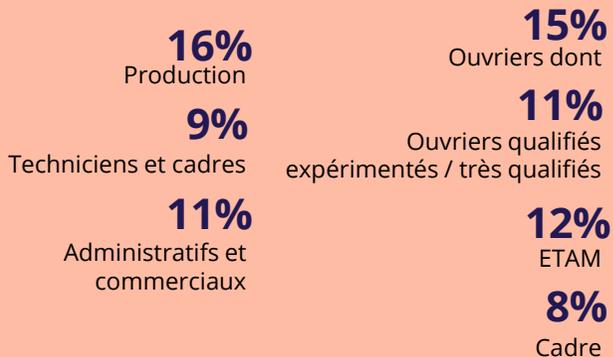
Définition

Taux de 1^{ers} entrants 2023 = nombre de 1^{ers} entrants 2023 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2023

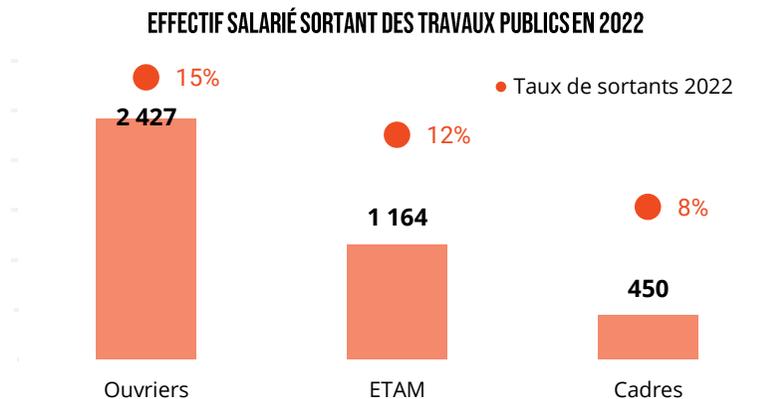
* hors apprentis

Des taux de sortants disparates selon les métiers

Taux de sortants 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC



Définition

Taux de sortants 2022 = nombre de salariés* sortis en 2022 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2023

* hors apprentis

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Taux de
turn-over 2022

15%

Production

Vs en France : **10%**

10%

Techniciens et cadres

Vs en France : **8%**

12%

Administratifs et commerciaux

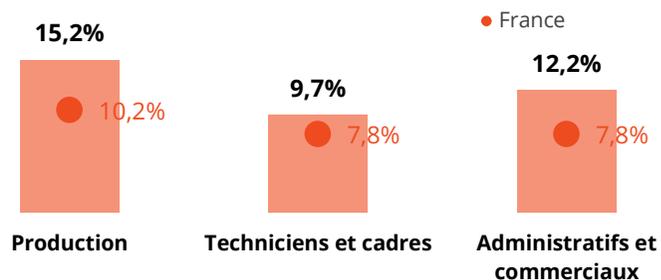
Vs en France : **8%**

3 240
projets de recrutements*

70%
d'offres difficiles*

Une évolution du taux de turn-over

TAUX DE TURN OVER DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023



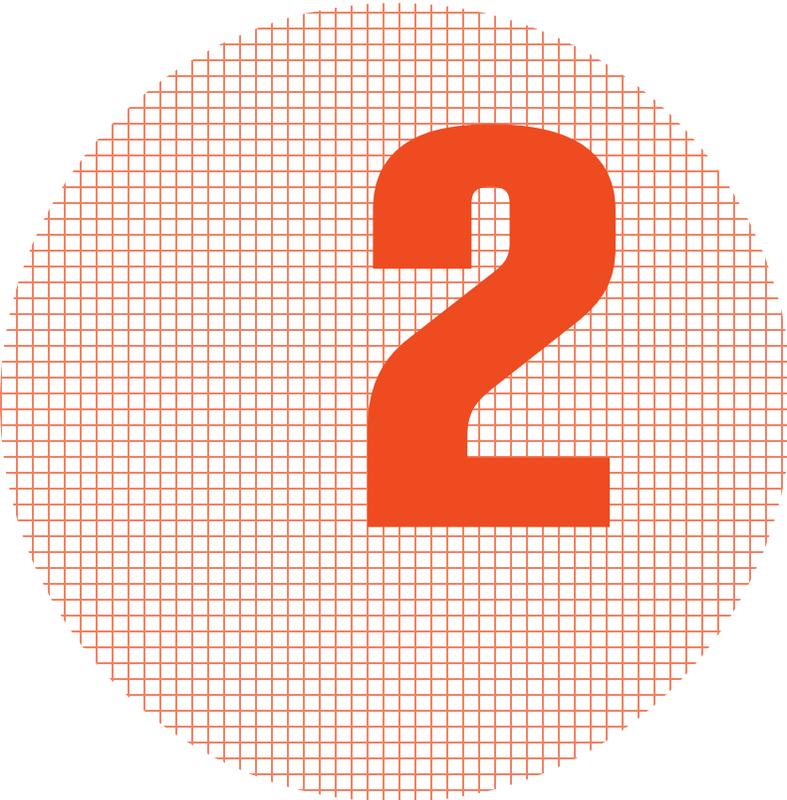
Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2022 et des salariés* sortis en 2021 divisée par deux, rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022.

* hors apprentis

LA FORMATION EN RÉGION



2

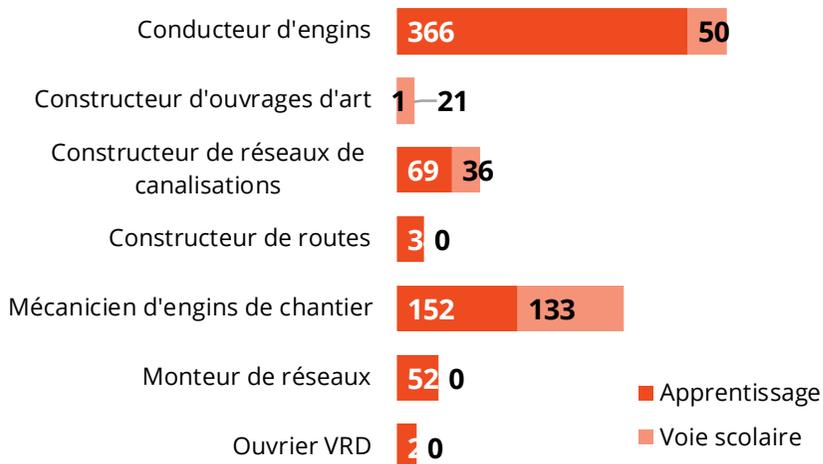
PRODUCTION TRAVAUX PUBLICS

939 jeunes
dont
699 apprentis

TECHNICIENS ET CADRES BTP

1 259 jeunes
dont
475 apprentis

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION TP EN 2023-2024

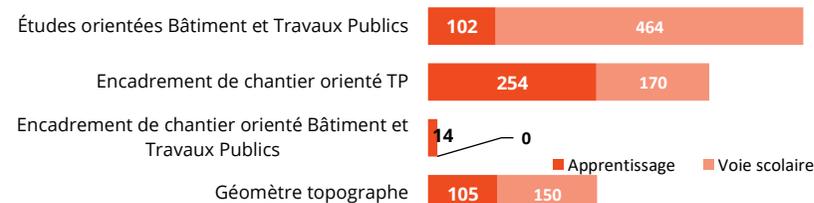


Unité : apprenants en formation initiale

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

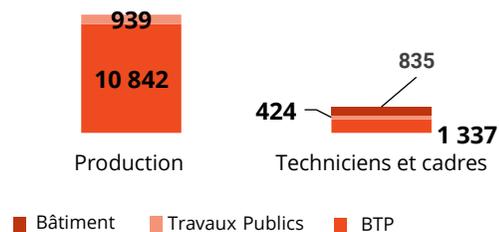
RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS en voie scolaire ne sont pas comptabilisés

Les types et niveaux de diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE DIPLÔME EN 2023-2024

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total	
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS		Autre
Canalisateur	78		18	9						105
Conducteur d'engins TP	353		13		50					416
Constructeur de routes	34									34
Constructeur d'ouvrages d'art	22									22
Mécanicien d'engins TP	39		1	185			1	59		285
Monteur de réseaux			19			31	2			52
Ouvrier VRD			25							25
Total métiers de la production	526		76	194	50	31	3	59		939
... répartition par niveau	Niveau 3 : 64%			Niveau 4 : 30%			Niveau 5 : 6%			
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				366				200		566
Encadrement de chantier orienté TP				248				176		424
Encadrement de chantier orienté BTP									14	14
Géomètre topographe				64				191		255
Total métiers techniques-encadrement				678				567	14	1 259
... répartition par niveau	Niveau 3 : 0%			Niveau 4 : 54%			Niveau 5 : 46%			

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

Les types et niveaux de diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2023-2024

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent.
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Canalisateur	60	36	9				69	36	66%
Conducteur d'engins TP	316	50	50				366	50	88%
Constructeur de routes	34						34		100%
Constructeur d'ouvrages d'art	1	21					1	21	5%
Mécanicien d'engins TP	40		63	123	49	10	152	133	53%
Monteur de réseaux	19		33				52		100%
Ouvrier VRD	25						25		100%
Total métiers de la production	495	107	155	123	49	10	699	240	74%
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				366	102	98	102	464	18%
Encadrement de chantier orienté TP			106	142	148	28	254	170	60%
Encadrement de chantier orienté BTP					14		14		100%
Géomètre topographe				64	105	86	105	150	41%
Total métiers techniques-encadrement			106	572	369	212	475	784	38%

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

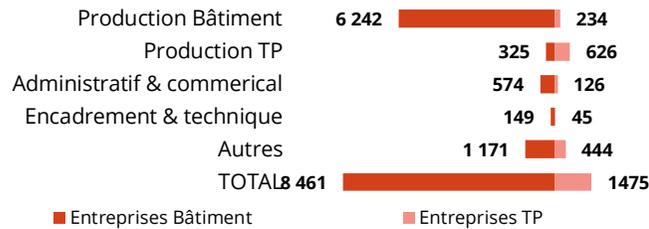
1 475

apprentis formés dans des entreprises de Travaux Publics en 2023 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

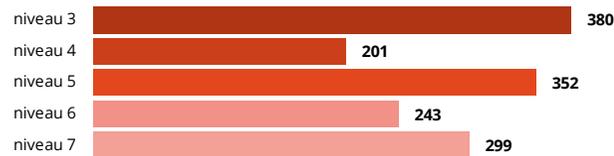
58% des jeunes en apprentissage dans les entreprises de Travaux Publics se forment sur un métier de production BTP

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR MÉTIER



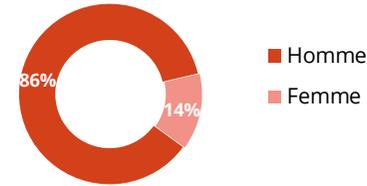
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR NIVEAU



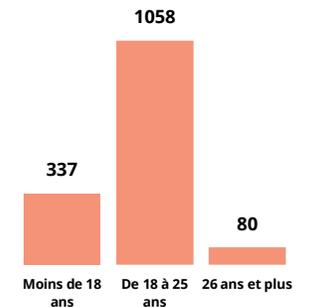
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR GENRE DE L'APPRENTI



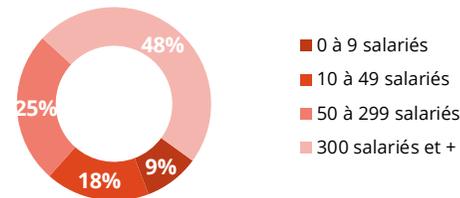
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR ÂGE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2023 - Traitements Réseau des CERC

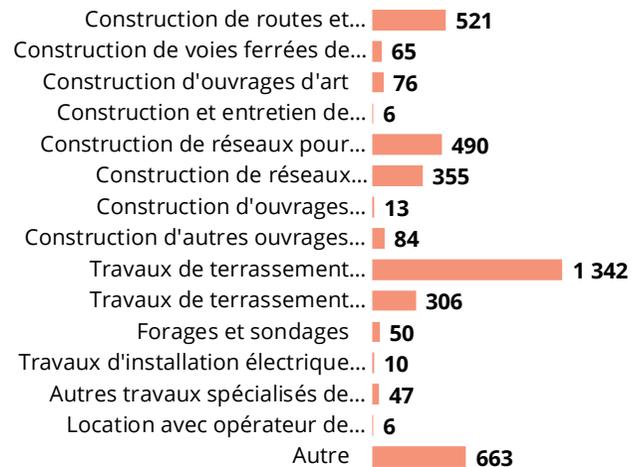
Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

4 034
salariés en formation continue
dans les Travaux Publics en 2023

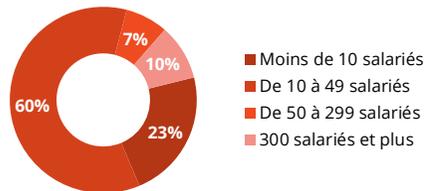
Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2023 PAR ACTIVITÉ



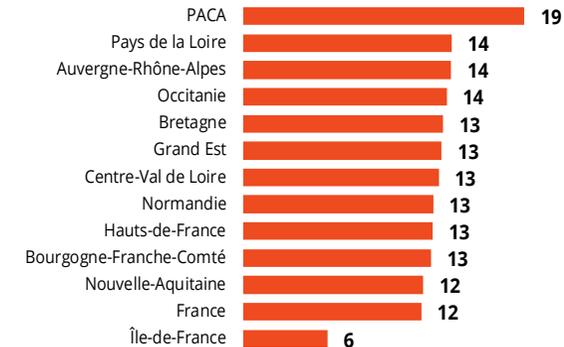
Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2023



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS POUR 100 SALARIÉS EN 2023



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de

Définitions

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le Constructys Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

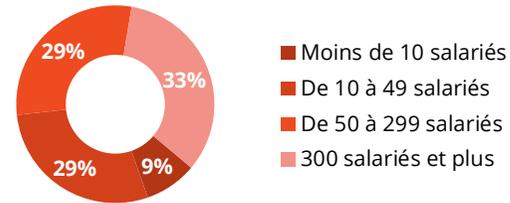
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

245

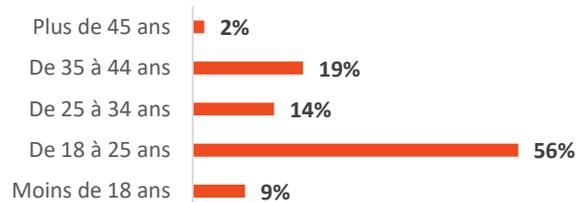
contrats de professionnalisation
aux métiers des Travaux Publics en 2023

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS TRAVAUX PUBLICS PAR TAILLE D'ENTREPRISES EN 2023

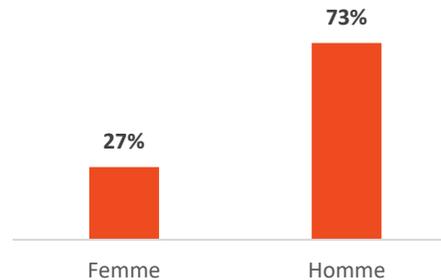


Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS TRAVAUX PUBLICS PAR TRANCHES D'ÂGES



RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS TRAVAUX PUBLICS PAR GENRE



Définitions

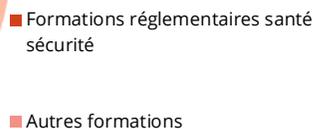
Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le Constructyts Régional a traité le dossier de demande de financement est prise en compte.

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

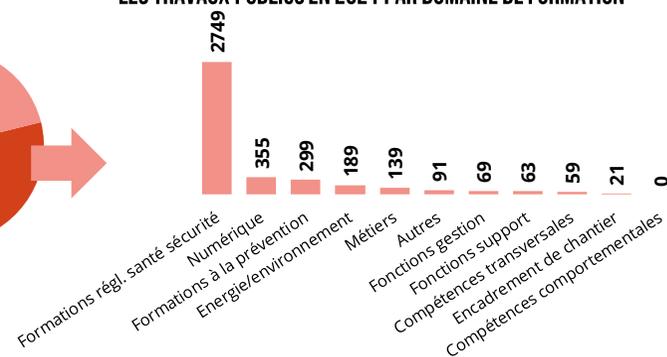
68%
des salariés en formation continue en 2023 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction » (GFOR)



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

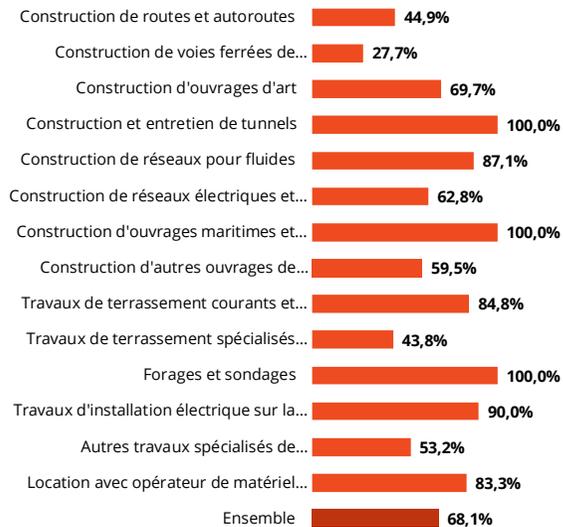
Les formations continues en 2023

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2021 PAR DOMAINE DE FORMATION



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION RÉGLEMENTAIRE SANTÉ SÉCURITÉ EN 2023 PAR ACTIVITÉ



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un salarié à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

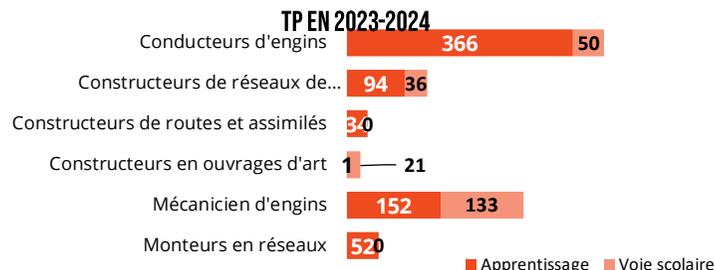
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement Constructyts (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

Poids de l'apprentissage
dans la formation initiale
sur les métiers de la
production des Travaux
Publics
70%
2023-2024

Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE DE PRODUCTION



Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier des Travaux Publics

Unité : apprenants en formation initiale

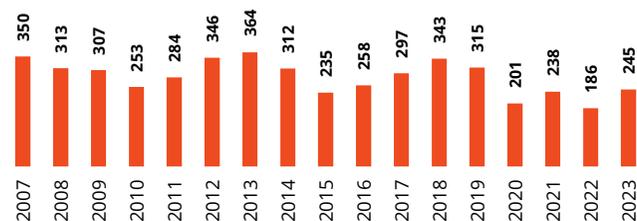
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructy - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS TRAVAUX PUBLICS



Le recours à la formation continue

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+32% 2023/2022
-30% 2023/2007

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau III : BTS, ... (ex niveau V dans ancienne nomenclature)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... ex niveau IV dans ancienne nomenclature
- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... ex niveau III dans ancienne nomenclature)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructys)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprise (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2023 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2023 et soit absent de l'exercice 2022, soit présent sur l'exercice 2022 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2022 et absent de l'exercice 2023
- ▶ Stock : sur l'exercice 2023 et présent au 15 mars 2023.

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Travaux Publics quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics. La statistique est élaborée pour l'exercice Congés 2023 soit d'avril 2022 à mars 2023.

Techniciens et cadres : salariés ayant un –métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics. La statistique est élaborée pour l'exercice Congés 2023 soit d'avril 2022 à mars 2023.

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics. La statistique est élaborée pour l'exercice Congés 2023 soit d'avril 2022 à mars 2023.

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.
Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

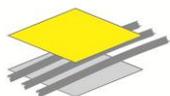
Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



BTP CFA OCCITANIE
Campus des métiers de la Construction
MONTPELLIER - PERPIGNAN - TOULOUSE - MURET
LEZIGNAN-CORBIÈRES - MEJANNES-LES-ALES

DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



ET LE FINANCEMENT



CERC Occitanie
8 avenue José Cabanis
31130 Quint-Fonsegrives
contact@cercoccitanie.fr
www.cercoccitanie.fr | CERC Occitanie